

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOT-BALL

Ligue de Wilaya de Foot-ball de Constantine

Date : 03/04/2019

BULLETIN OFFICIEL

N°22

***Ligue de Wilaya de Foot-ball
Constantine***

WWW.LWFCONSTANTINE.DZ

E.MAIL : LWFC2013@gmail.com

Compte B.E.A N° 00200103103375002466

SIEGE : 72, Rue Larbi Ben-M'hidi Constantine

CORRESPONDANCE : Boite Postale : 186 RP – CONSTANTINE

Etaient Présents Messieurs:

Les Membres du Bureau Exécutif de la Ligue.

Séance ouverte à 14h00 par Monsieur MERGHIDE Brahim Président, Président de la ligue qui souhaita la bienvenue aux Membre présents, puis il passa la parole au secrétaire de séance pour la lecture de l'ordre du jour.

Ordre du jour :

- 1-Traitement du courrier
- 2-Approbation du bulletin officiel N° 21
- 3-Travaux des commissions
- 4- Divers.

1- Traitement du courrier :

(a)-Courrier arrivée :

- Fax de l'APC de Didouche Mourad A/S programmation du match WAZY/CREG Seniors du 30/03/2019....T/COS
- Correspondance de la Wilaya de Cne PV Relative De la réunion du 25/03/2019 qui a réuni les présidents des deux clubs (CREG et WAZY) avec les autorités de la wilaya, le commandant de la Gendarmrie nationale, le Chef de la Surete de la wilaya , Le Commandant de la protection civile, Le Directeur de la DJS, le représentant de la LRFBC et le président de la LWFBC concernant la programmation de la rencontre du 30/03/2019...T/COS
- Correspondance du club CREG rapport A/S rencontre non jouée WAZY/CREG (s)du 30/03/2019.....T/CD
- Correspondance du club WAZY rapport A/S rencontre non jouée WAZY/CREG(S) du 30/03/2019.....T/CD
- Rapport complémentaire des deux délégués et l'arbitre de la rencontre WAZY/CREG.....T/CD
- Correspondance de Monsieur DRAA Med Sadek demandant réintégration au niveau de la CWA....T/BL
- Correspondance du club CBDM A/S situation disciplinaire d'un Joueur.....T/CD
- Correspondance du club AK (Recours du match AK/USD du 26/03/2019).....T/CD
- Fax de la LRFBC invitation de participation des clubs concernés (festival national U13) Mois de juin A Alger.
- Correspondance du club ADC rapport contre l'arbitre qui a dirigé la rencontre ADC/JSFAS (école).....T/CWA et T/CD
- Correspondance du club ADC rapport contre l'arbitre (Rencontre ADC/ANSZC).....T/CWA

b)-Courrier Départ :

- Envoi aux APC de la Wilaya de Constantine programmation dans les divers stades de la wilaya
- Envoi programmation stade Daksi et El-mansourah à l'APC de Cne.
- Envoi à la LRFBC fax demandant Trios d'arbitres
- Envoi fax à la protection civile et sureté de wilaya pour la couverture du tournoi du 16 Avril.

2- APPROBATION DU BULLETIN OFFICIEL :

Après la lecture du Bulletin Officiel N° 21 il a été approuvé à l'unanimité par l'ensemble des Membres présents.

3)- TRAVAUX DES COMMISSIONS :

Tour à tour les présidents des différentes commissions rendent compte de leurs travaux.

Voir PV ci-Joint

4)- DIVERS :

CONDOLEANCES

Le Président, les Membres de Ligue, Les Membres de Commissions, Le Personnel Administratif et Financier et l'Ensemble des Arbitres de wilaya. Très touchés par le décès de :

**la SŒUR de Monsieur ABBES NOUREDDINE
Président de l'Association sportive AJTMC**

Présentent en cette pénible circonstance à leur collègue et a sa famille touchée par ce deuil cruel leurs sincères condoléances les plus attristées et les assures de leur profonde sympathie.

Que Dieu le tout puissant accorde a la défunte sa sainte miséricorde et l'accueillir dans son vaste paradis
A Dieu nous appartenons et à lui nous retournons.

**Pour le Bureau de Ligue
Le Président
B .MERGHIDE**

COMMISSION DE L'ORGANISATION SPORTIVE

REUNION DU 01/04/2019

Etaient présents : Monsieur, REGHIOUA Med Secrétaire

Assiste à la réunion : Monsieur, MERGHIDE Brahim Président LWFBC.

ORDRE DU JOUR :

- 1- Traitement du courrier.
- 2- Programmation.
- 3- Divers.

A-COURRIER ARRIVEE :

- ✚ Feuilles de matchs et rapports des arbitres et délégués.
- ✚ Plusieurs Fax de la Irfbc A/S Programmation dans les divers stades de wilaya.....P/Note

B- COURRIER DEPART :

- Envoi des fax pour les APC de la Wilaya de Cne et clubs (Programmation divisions H et PH (Séniors)).

Sous toutes reserves

3-Programmation :

La COS a procédé à la programmation de :

- 21 ET 22eme Journée D.Honneur
- 19eme Journée D.Honneur
- 12eme journée jeunes division honneur et pré-honneur Groupe A.B.C.
- 14me journée jeunes wilaya Groupe B
- 10eme journée Ecole Groupe C.

4- DIVERS :

Néant.

PROGRAMMATION :**DIVISION HONNEUR****21eme Journée****LE SAMEDI 06/04/2019**

LIEUX	RENCONTRES	HORAIRES
IBN-ZIAD	CREG/CMB	14H00
AIN-SMARA	ESB/USK	14H00
HAMMA BOUZIANE	MCHB/CBDM	14H00
ZIGHOUD YUCEF	WAZY/CRAC	14H00
BENABDELMALEK	ADC/USGA	10H00
	CREC/ESBAS	12H00

DIVISION PRE-HONNEUR**19eme journée****LE JEUDI 04/04/2019**

LIEUX	RENCONTRES	HORAIRES
BENABDELMALEK	MBC/CAK	11H00
	WRDC/OHB	14H00

LE VENDREDI 05/04/2019

LIEUX	RENCONTRES	HORAIRES
AIN-SMARA	IRBAS/ASPTTC	14H30
KHROUB ABED HAMDANI	JSNV/MBAS	14H30
HAMMA BOUZIANE	ESHB/MCB	14H30
DIDOUCHE MOURAD	ADM/JSM	14H30

DIVISION HONNEUR**22eme JOURNEE****LE MERCREDI 10/04/2019**

LIEUX	RENCONTRES	HORAIRES
KHROUB ABED HAMDANI	USGA/IRBAS	12H00
	USK/CREC	14H00

LE MARDI 09/04/2019

LIEUX	RENCONTRES	HORAIRES
DIDOUCHE MOURAD	CBDM/ESB	14H00
AIN-SMARA	ESBAS/WAZY	14H00
M.BOUDJERIOU	CMB/ADC	14H00
BENABDELMALEK	CRAC/CREG	12H00
	ASPTTC/MCHB	14H00

DIVISION JEUNES HONNEUR ET PRE-HONNEUR

GROUPE (A) 12eme Journée

LE SAMEDI 06/04/2019

LIEUX	RENCONTRES	J	C	M
ABED HAMDANI	USK/ESB	08H30	10H00	11H30
KHROUB 1600	CREG/ASPTTC	08H30	10H00	11H30
SALAH DARADJI	USGA/IRBAS	08H30	10H00	11H30

GROUPE (B) 12eme Journée

LE VENDREDI 05/04/2019

LIEUX	RENCONTRES	J	C	M
DIDOUCHE MOURAD	ADM/WAZY	08H30	10H00	11H30
HAMMA BOUZIANE	MCHB/CBDM	08H30	10H00	11H30
DAKSI	CRAC/ADC	08H30	10H00	11H30

GROUPE (C) 12eme Journée

LE VENDREDI 05/04/2019

LIEUX	RENCONTRES	J	C	M
EI-MANSOURAH	MBC/ESHB	08H30	10H00	11H00

LE SAMEDI 06/04/2019

LIEUX	RENCONTRES	J	C	M
EL-MANSOURAH	JSNV/USM	08H30	10H00	11H00

DIVISION ECOLE

Groupe « C » 10eme journee

Le VENDREDI 05/04/2019

LIEUX	CLUBS	ECOLE
KHROUB 1600	IRBK/CRAM	08H30
	OAM/BBK	09H30
	JSB/CSM	10H30
	CSAM/RAMAK	11H30

JEUNES WILAYA

14EME JOURNEE GROUPE « B »

LE VENDREDI 05/04/2019

LIEUX	RENCONTRES	CADETS	MINIMES
SALAH DARADJI	RAMAK/CRBB	09H00	10H30

LE SAMEDI 06/04/2019

LIEUX	RENCONTRES	CADETS	MINIMES
SALAH DARADJI	ESEG/OK	09H00	10H30
KHROUB 1600	OAM/USD	08H30	10H30
	AK/CSB	11H30	12H30

Commission De Discipline

Réunion du 03/04/2019

➤ ETAIENT PRESENTS, Messieurs,

- ZARZI ABDELAZIZ.....PRESIDENT
- BAHLOUL OMAR.....SECRETAIRE

ORDRE DU JOUR :

- 1- Traitement du courrier.
- 2- Affaires disciplinaire
- 3- Divers

Séance ouverte à 10h00 par le président qui

souhaite la bienvenue aux membres présents,

ensuite passe la parole au secrétaire pour la lecture du courrier.

1-AFFAIRE DISCIPLINAIRE :

AFF N°308 : RENC USGA/CMB (S) 29/03/2019

- DAHMANI Fares lic N° 19020497(S) (USGA) Avertissement pour jeu dangereux.
- GHERZOULI Z.Eddine Lic N° 19190498 (USGA) Avertissement pour jeu dangereux.
- HORCHI Omar lic N° 19160989 (USGA) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 309 : RENC CRAC/CBDM (J) DU 26/03/2019

- BOUDJELAL Yasser Amar lic N° 19080301 (CRAC) 2 M/F pour propos injurieux envers arbitre exclu et amende de 7000.00 DA est infligée au club.
- DERBAL Alla-Eddine lic N° 191311001 (CRAC) 2M/F pour propos injurieux envers arbitre en fin de partie A/C du 29/03/2019 et amende de 7000.00DA est infligée au club.
- DERBAL Alla-Eddine lic N° 191311001 (CRAC) Avertissement pour jeu dangereux.
- TOUITOU Saber lic N° 19060102 (CBDM) Avertissement pour jeu dangereux.
- HAMZA Said lic N° 19080702 (CBDM) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 310 : RENC CRAC/CBDM (M) DU 26/03/2019

- Vu la feuille du match.
- Vu le rapport de l'arbitre qui signale l'absence de l'équipe CRAC sur le terrain.
- Vu l'article 52 R/G championnat jeunes.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- Match perdu par pénalité à l'équipe CRAC pour octroyer le gain du match au club CBDM qui marque (03)points et (03) buts.
- Amende de 15.000.00 DA est infligée au club CRAC payable avant le 26/04/2019.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 311 : RENC OC/CSC (E) DU 27/03/2019

- Vu la feuille du match.
- Vu le rapport de l'arbitre qui signale l'absence de l'équipe OC sur le terrain.
- Vu l'article 52 R/G championnat jeunes.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- Match perdu par pénalité à l'équipe OC pour octroyer le gain du match au club CSC qui marque (03)points et (03) buts.
- Amende de 15.000.00 DA est infligée au club CRAC payable avant le 27/04/2019.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N°312 : RENC USK/MCHB (S) DU 30/03/2019

- BENABDELKADER Hamdani lic N° 9031284 (USK) Avertissement pour jeu dangereux.

AFF N° 313 : RENC ESBAS/ESB (S) DU 29/03/2019

- HOUANE S/Eddine lic N° 19070898 (ESBAS) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- SAGUIA A/Ghani lic N° 19250684(ESBAS)Avertissement pour comportement anti-sportive.
- NEKAA F/Borhane lic N° 19050594 (ESB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- KAHLOUCHE Med Lic N° 19160698 (ESB) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 314 : RENC ASPTTC/ADC (S) DU 30/03/2019

- TOUMI Chaouki lic N° 19010998 (ASPTTC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- HERIDA Karim lic N° 193007096 (ASPTTC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUMERDAS Farouk lic N° 19251098 (ADC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUAOUNE Rami lic N° 19280996 (ADC) Avertissement pour comportement anti-sportif.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

AFF N° 315: RENC CRAC/CREC (S) DU 30/03/2019

- RAHOUNI A/Krim lic N° 19080294 (CREC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- HEBBIR Samir lic N° 19040383 (CRAC) 1M/F pour contestation de décision et amende de 1000.00 DA est infligée au club
- 06 mois de suspension ferme de toute fonction officielle à Monsieur AMARI Ahcene soigneur du club CRAC pour propos injurieux plus tentative d'agression envers arbitre assistant exclu.
- Amende de 20.000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 316 : RENC CBDM/IRBAS (S) DU 29/03/2019

- TEMDAOUI M/Eddine lic N°19090594 (IRBAS) 1 M/F pour cumul de cartons exclu.
- BOULIF Walid lic N° 19050983 (CBDM) 1 M/F pour cumul de cartons exclu.

AFF N°317 : RENC CAK/USM (S) DU 30/03/2019

- SAISAI Akram lic N° 19060196 (CAK) Affaire N° 19060196 (CAK) Avertissement pour jeu dangereux.
- LARKEB D/Skander lic N° 19280695(USM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- TALBI Med Zaki lic N° 192907980 (USM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- HARRICHE Aissa lic N° 192302087 (USM) 4 M/F pour menaces envers arbitres exclu et amende de 2500.00 DA est infligée au club.

AFF N° 318 : RENC OHB/MCB (S) DU 29/03/2019

- TAZIR Bachir lic N° 19010394 (MCB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- AMIOUS S/Eddine lic N° 19210198(MCB) Avertissement pour jeu dangereux.

AFF N° 319 : RENC MBAS/ESHB (S) DU 30/03/2019

- KRIKOU Ilyes lic N° 19031196 (ESHB) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 320 : RENC MBC/WRDC (S) DU 28/03/2019

- Refus de participation au club MBC (2eme mi-temps)
- Vu la feuille de match.
- Vu les rapports de l'arbitre et délégués qui signalent le non reprise de la seconde période par le club MBC suite à des blessures de leurs trois (03) joueurs.

- Match perdu par pénalité au club MBC pour octroyer le gain du match au club WRDC qui marque (03) trois points et (03) trois buts.
- Amende de 15.000.00 DA est infligée au club MBC.

AFF N° 321 : RENC ESB/ASPTTC (J) DU 29/03/2019

- KAARAR Seif lic N° 192406001 (ESB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUDRAOU Med Lic N° 1910202 (ESB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- KAHIL Boussaid lic N° 19260101(ESB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- TAAKOUCHET Ahmed lic N° 19020102(ASPTTC) (ESB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- ADJEDJ Fouad lic N° 19070802 (ASPTTC) (ESB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BENMAAMAR El-Houcine lic N° 190910002 (ASPTTC) (ESB) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 322 : RENC MCHB/ADM (J) DU 29/03/2019

- BENDRAA Chakib lic N° 19220900(MCHB) Avertissement pour jeu dangereux.
- SEKKOUAH B.Eddine lic N° 192600601(MCHB) Avertissement pour comportement anti-sportif
- MECHATI Ahmed lic N° 1911101(ADM) Avertissement pour jeu dangereux.
- SERIKET H.Eddine lic N° 192911001(ADM) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 323 : RENC WAZY/CMB (C) du 26/03/2019

- AMANA Sali m lic N° 19200702 (WAZY)Avertissement pour jeu dangereux.
- SAOULI Haider lic N° 19090203 (WAZY) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- GUERFI K/Eddine lic N° 19100503 (WAZY) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- MENFOUCHE B/Islam Lic N° 19220203 (CMB) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 324 : RENC WAZY/CMB (M) DU 26/03/2019

- HARROUDJ A/Hadi lic N° 19030104 (WAZY) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 325 : RENC JSM/JSNV (S) DU 29/03/2019

Non déroulement de la rencontre

- Vu la feuille de match.
- Vu les rapports de l'arbitre et délégué qui signalent le non déroulement de la rencontre.
- Vu que l'équipe JSM se présente sur le terrain avec un effectif de 09 joueurs.
- Vu l'article 57 Règlement championnat amateur.

Par ces Motifs la CD décide :

- Match perdu par pénalité à l'équipe JSM pour octroyer le gain du match au club JSNV qui marque 03 points et 03 buts.
- Amende de 5.000.00DA est infligée au club payable avant le 24/04/2019
- Défalcation de (06) six points au club JSM.

Dossier transmis a la cos en ce qui la concerne

AFF N° 326 : RENC MBC/WRDC (C) DU 30/03/2019

Non déroulement de la rencontre

- Vu la feuille de match.
- Vu le rapport de l'arbitre qui signale le non déroulement de la rencontre.
- Vu que l'équipe WRDC se présente sur le terrain avec un effectif de 08 joueurs.
- Vu l'article 49 Règlement championnat Jeune.

Par ces Motifs la CD décide :

- Match perdu par pénalité à l'équipe WRDC pour octroyer le gain du match au club MBC qui marque 03 points et 03 buts.
- Amende de 5.000.00DA est infligée au club payable avant le 30/04/2019
- Défalcation d'un (01) point au club WRDC.

Dossier transmis la cos en ce qui la concerne

AFF N° 327 : ESBAS/CREG (J+C+M) DU 27/03/2019

- Vu la feuille de match.
- Vu le rapport de l'arbitre qui signale l'absence de l'équipe ESBAS (J-C-M) sur le terrain
- Vu l'article 52 du R/G championnat jeunes

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- Match perdu par pénalité à l'équipe ESBAS (J.C.M) pour octroyer le gain du match au club CREG qui marque (03) points et (03)but.
- Amende de 15.000.00DA est infligée au club chaque catégories.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 328 : RENC USK/IRBAS (J.C.M) DU 26/03/2019

- Vu la feuille de match.
- Vu le rapport de l'arbitre qui signale l'absence de l'équipe IRBAS (J-C-M) sur le terrain
- Vu l'article 52 du R/G championnat jeunes

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- Match perdu par pénalité à l'équipe IRBAS (J.C.M) pour octroyer le gain du match au club USK qui marque (03) points et (03)but.
- Amende de 15.000.00DA est infligée au club IRBAS pour chaque catégories.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 329 : RENC WAZY/CMB (J) DU 26/03/2019

- Vu la feuille de match.
- Vu le rapport de l'arbitre qui signale l'absence de l'équipe MB (J) sur le terrain.
- Vu l'article 52 du R/G championnat jeunes.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- Match perdu par pénalité à l'équipe CMB (J) pour octroyer le gain du match au club WAZY qui marque (03) points et (03)but.
- Amende de 15.000.00DA est infligée au club CMB pour chaque catégories.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 330 : MBC/WRDC (J) DU 30/03/2019

- Vu la feuille de match.
- Vu le rapport de l'arbitre qui signale l'absence de l'équipe WRDC (J) sur le terrain
- Vu l'article 52 du R/G championnat jeunes

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- Match perdu par pénalité à l'équipe WRDC (J) pour octroyer le gain du match au club MBC qui marque (03) points et (03) buts.
- Amende de 15.000.000DA est infligée au club WRDC.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 331 : RENC AK/USD (C.M) DU 26/03/2019

- Vu la feuille de match.
- Vu le rapport de l'arbitre qui signale l'absence de l'équipe AK (C-M) sur le terrain

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- Match perdu par pénalité à l'équipe AK (C.M) pour octroyer le gain du match au club USD qui marque (03) points et (03) buts.
- Amende de 15.000.000DA est infligée au club AK pour chaque catégories.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 332 : RENC AK/RAMAK (C-M) DU 30/03/2019

- Vu la feuille de match.
- Vu le rapport de l'arbitre qui signale l'absence de l'équipe RAMAK (C-M) sur le terrain

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- Match perdu par pénalité à l'équipe RAMAK (C-M) pour octroyer le gain du match au club AK qui marque (03) points et (03) buts.
- Amende de 15.000.000DA est infligée au club RAMAK pour chaque catégories.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

Affaire N° 252 : le bureau de ligue a décidé de ramener la sanction de TOUMI Sief Imed lic N° 19180187 (CMB) de cinq M/F à 4 M/F.

REGULARISATION SITUATION DISCIPLINAIRE

Suite à la demande de régularisation du joueur ABDNOUR Amir Ahcene lic N° 19060789 (S) (OHB) qui a participé à la rencontre CMB/MCHB (S) DU 05/01/2018 alors qu'il est suspendu pour un (01) Match ferme pour cumul deux cartons exclu à la rencontre MCHB/USGA du 30/12/2017 affaire N° 53.

Par ces motifs la CD décide :

Un (01) Match de suspension ferme en sus du reste de la sanction initiale (1+1) M/F A/C du 28/03/2019.

AFF N° 340 : RENC WAZY/CREG (S) DU 30/03/2019

- Reçu en audience le président de l'équipe CREG ce dernier à déposer auprès de notre ligue un rapport.
- Vu la feuille du match.
- Vu les rapports de l'arbitre et des deux délégués du match qui signalent le non déroulement de la rencontre.
- Vu l'absence de l'équipe CREG sur le terrain constaté par l'arbitre.
- Attendu que la rencontre en question a été programmée le 30/03/2019 à 14h00 au stade TABET DJAAFER ZIGHOUD YOUCEF.
- Attendu qu'après un temps réglementaire l'arbitre a constaté le forfait de l'équipe CREG (1^{er} forfait).
- Attendu que le non déroulement de la rencontre est imputable au club CREG (équipe visiteuse).
- Vu l'article 62 règlement championnat foot-ball honneur.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- De donner match perdu par pénalité au club CREG pour octroyer le gain du match à l'équipe WAZY qui marque (03) points et (03) trois buts.
- Défalcation de six (06) points au club CREG.
- Amende de 15.000.000DA est infligée au club CREG.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne

LE PRESIDENT

A . ZARZI

LE SECRETAIRE

O . BAHLOUL

